

*des Princes &c.* Octobre 1763. 287

toires, dont ils n'ont jamais cédé la possession à la France. Mais il paroît que l'on a suffisamment obvié à de pareilles plaintes, par les assurances que les Officiers du Roi ont données à ces Sauvages de la part de Sa Majesté, qu'on n'empiéteroît jamais sur les terres qu'ils habitent. Il est donc évident que ce qu'ils avancent n'est qu'un faux palliatif, puisque leur ligue est formée depuis long-tems, & qu'ils y ont fait entrer toutes les Tribus du Nord, même les plus éloignées des Colonies Angloises, & qui n'ont ensemble aucune liaison d'intérêts.

Le Gouvernement travaille à présent à la recherche d'autres moyens plus propres que ceux qu'il a déjà employés pour calmer la fureur des Sauvages qui lui font une si cruelle guerre. Après les promesses éludées qu'il leur a fait faire par l'express commandement du Roi, qu'on ne toucheroit nullement à leurs terres, on ne croit pas que d'autres moyens puissent les dompter que ceux de la force. Mais avec quelle répugnance des troupes disciplinées ne doivent pas aller dans des contrées éloignées lutter contre des hommes qui n'en ont que la figure, pour n'en rapporter d'autre gloire, en s'opposant à leurs cruautés, que de les subjuguier pour un tems. Cependant l'on sçait qu'une assemblée convoquée par ordre du Roi dans la *Nouvelle-Angleterre*, pour donner satisfaction aux Indiens, a été formée à *Hartfort* le 28. Mai dernier, & que le Gouverneur de la Colonie de *Connecticut* y a présidé de la part des Anglois : Que des Députés de six Peuples d'Indiens, appelés les *Six-Nations*, y ont été admis ; & que l'un d'eux portant la parole, s'est plaint publiquement de ce que, disoit-il, 300 familles An-